



## 117 écoles wallonnes reçoivent le label « École Plus Propre »

**160, c'est le nombre d'écoles concernées par l'édition 2021-2022 de la labellisation « École Plus Propre ». Ce 2 juin, à l'issue de la remise de prix organisée à Namur, 117 d'entre elles ont obtenu le label « École Plus Propre ». Quant aux établissements non-labellisés cette année, un prix d'encouragement leur a été décerné, car les initiatives abouties ou non méritent d'être récompensées.**

Après le succès de la 1ère édition de remise des labels « École Plus Propre » en 2021, Be WaPP et Fost Plus réitèrent l'expérience et organisent cette année une cérémonie de remise de labels en présentiel. L'asbl **Be WaPP** – qui agit en Wallonie pour améliorer la propreté publique – et **Fost Plus** – l'asbl chargée de la collecte sélective, du tri et du recyclage des déchets d'emballages ménagers en Belgique -, ont ainsi procédé à la labellisation de 117 écoles parmi les 160 accompagnées. Pour rappel, le label « École Plus Propre » récompense les établissements scolaires pour les nombreux efforts accomplis en matière de **propreté**, de **tri** et de **prévention des déchets** dans et aux abords de l'école.

### **Le label « École Plus Propre », un signe d'engagement**

Le Label « École Plus Propre » s'inscrit dans une démarche durable et vise à conscientiser les générations actuelles et futures à la malpropreté ambiante ainsi qu'à l'importance de bien trier ses déchets pour qu'ils puissent être recyclés. Il s'adresse aux écoles et élèves qui ont fait une priorité de la gestion responsable des déchets, au sein de l'école et aux abords de celle-ci.

*« Qu'il s'agisse d'un membre d'une intercommunale de gestion des déchets ou d'un animateur de l'asbl GoodPlanet, les écoles sélectionnées bénéficient de l'accompagnement et du suivi personnalisé d'un expert de terrain mandaté par Fost Plus et Be WaPP. Un soutien financier permettant de compléter les infrastructures de propreté et de tri leur est également apporté »*  
**explique Doris Dumoulin, chargée de projets éducatifs chez Fost Plus.**

*« Pour les établissements qui souhaitent suivre la même démarche sans accompagnement extérieur, ils peuvent fonctionner en toute autonomie en suivant la méthodologie expliquée sur la plateforme en ligne [www.monecolepluspropre.be](http://www.monecolepluspropre.be) »* ajoute **Doris Dumoulin.**

### **Un cycle de 3 ans d'accompagnement**

*« Nous offrons aux écoles participantes un accompagnement et un suivi personnalisé durant 3 ans. Chaque établissement entreprend, par année scolaire, au moins une action dans chaque pilier (propreté-tri-prévention) au niveau du lieu qu'elle a choisi en début d'année (les classes, les espaces partagés ou les abords de l'école). Tous les ans, en fin d'année scolaire, place à*

*l'évaluation. Selon les résultats obtenus, l'établissement est labellisé ou reçoit un prix d'encouragement », explique Mélanie Dussart, chef de projets éducatifs au sein de Be WaPP. « Ce projet est une belle manière de reconnaître les efforts entrepris et de motiver les parties prenantes à contribuer à un environnement plus durable », précise Mélanie Dussart.*

Après cette période de 3 ans, les écoles sont encouragées à continuer en autonomie à appliquer la méthodologie apprise.

*« Nous sommes très fiers de faire partie du projet « École Plus Propre ». C'est une chouette manière pour nous de sensibiliser les élèves à la propreté et leur apprendre dès le plus jeune âge, les bons gestes vis-à-vis des déchets. D'ailleurs, nous avons récemment désigné des Agents de Prévention Propreté. Ils patrouillent aux seins des différentes classes afin de motiver les efforts et l'enthousiasme de chacun. Chaque classe se voit attribuer des appréciations quant au respect de la propreté des lieux qu'elle occupe (en classe, dans le couloir ou encore dans la cour de récréation) », explique Christine Deschamps, enseignante à l'École Communale de Virginal à Ittre.*

#### **Quelques exemples d'autres actions mises en place par les écoles :**

- réorganisation des îlots de tri ; uniformisation des poubelles;
- mise en place d'un compost, d'un keyhole garden, valorisation des déchets organiques ;
- création d'un potager ;
- uniformisation de la communication et signalétique de sensibilisation à la propreté et au tri ;
- actions 'zéro déchet' : collations sans emballage, privilégier les fruits, les collations collectives, utilisation de gourdes, boîtes à tartines et vaisselle réutilisable pour les anniversaires ;
- création d'une 'éco-team' à laquelle se rallier pour sensibiliser toute l'école à la propreté, au tri, et organiser des tournantes de ramassage ;
- mise en place de divers ateliers de création (emballages réutilisables, serviettes réutilisables, éponges pour ardoise ;
- création de vidéos, clips et sketches de sensibilisation à la thématique ;
- organisation de diverses opérations de ramassage dans et aux abords de l'école ;
- agencement d'une bibliothèque partagée ;
- nudging pour induire plus de tri et de propreté dans les lieux partagés et aux abords de l'école;
- communication originale vers les parents, le voisinage et/ou la commune;
- etc.

Retrouvez [ici](#) la liste complète des écoles labellisées

<https://www.facebook.com/groups/686819658901697>

<https://monecolepluspropre.be/>

---

### **À propos de l'asbl Be WaPP**

Be WaPP est une association sans but lucratif créée par Fost Plus, Fevia Wallonie et Comeos. Elle est le fruit d'un accord de partenariat entre la Wallonie et les entreprises qui mettent des produits emballés sur le marché belge. Be WaPP développe un large programme d'actions, élaboré en lien avec le Plan wallon des Déchets-Ressources, visant à prévenir et à réduire les incivilités en matière de propreté publique. Plus d'informations via <https://www.bewapp.be/>

### **À propos de Fost Plus**

Fost Plus asbl est chargée de la collecte sélective, du tri et du recyclage des déchets d'emballages ménagers en Belgique. Par nos activités d'organisation, de financement et de communication, nous donnons un sens concret à l'économie circulaire des emballages. Ainsi, nous recyclons chaque année quasi 95 % des emballages ménagers mis sur le marché grâce à une collecte efficace du verre, du papier-carton et des PMC. La gestion des emballages a évolué résolument vers une gestion durable des matériaux. À cette fin, nous travaillons en étroite collaboration avec toutes les parties concernées : entreprises, fédérations, pouvoirs publics, intercommunales, partenaires de collecte, de tri et de recyclage, et citoyens. Fondée en 1994 à l'initiative de l'industrie et du commerce, l'asbl Fost Plus est active sur tout le territoire, via les trois régions. En rejoignant le système collectif de Fost Plus, les entreprises d'emballage contribuent à atteindre des objectifs de recyclage belges et européens ambitieux. Plus d'informations via [www.fostplus.be](http://www.fostplus.be)

### **Contact presse :**

Ribbon Agency

Margaux Broquelaire

Margaux@ribbonagency.be

0474 84 71 49